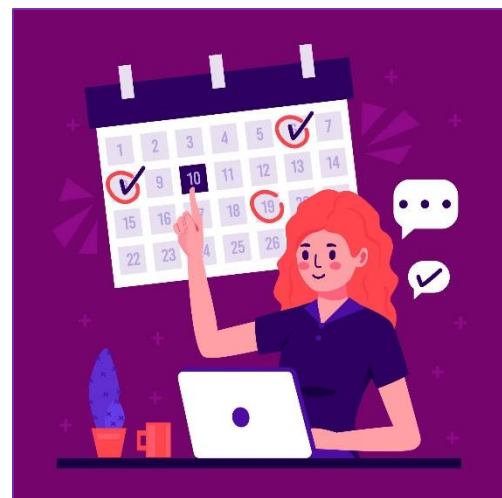


Négociation congés Positionnés non confirmés ...

La négociation locale des congés s'est poursuivie lundi 20 janvier. La direction a proposé de positionner la quasi-totalité des jours de congés payés 2025.

- Pour les congés d'été : du vendredi 01 août au dimanche 17 août inclus en ferme, les jours restants de la semaine 31 (du 28 au 31 juillet) seront confirmés fin mai.
- Pour les congés d'hiver : du mercredi 24 décembre au 01 janvier 2026 inclus en ferme, les 22 et 23 décembre seront confirmés fin octobre. Les usines de Mécanique, Forge, Fonderie et Outillage seront en congés à partir du mercredi 17 décembre.



Pour la **CFE-CGC**, le positionnement ferme de seulement deux semaines de congés en été est une position dogmatique de la direction. Elle ne se justifie pas au vu de l'activité prévisionnelle.

La position de la **CFE-CGC** est également ferme :

3 semaines consécutives pour tous, du 28 juillet au 17 août 2025.

Cette demande permet aux salariés de bénéficier d'un nombre de jours de repos suffisant afin d'effectuer une vraie déconnexion et de profiter pleinement de congés bien mérités. La **CFE-CGC** refuse le positionnement de congés non confirmés car il empêche les salariés d'anticiper les réservations et de programmer leurs vacances.

La CFE-CGC propose le positionnement de congés payés en ferme pour toutes les usines du site. La gestion des congés sera facilitée pour les managers. Ils sont déjà assez sollicités pour ne pas leur en rajouter !

La **CFE-CGC** a porté clairement sa position auprès de la direction. Rendez-vous est pris pour la semaine prochaine afin de savoir si nos revendications ont été entendues !

Quatre ponts sont possibles cette année, dont trois en mai et un en novembre. Nous les souhaitons au libre choix des salariés afin d'écluser des jours de congés 2024.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !